

■ **Milchgenossenschaft Schelten**, à Schelten, sauvegarder les intérêts de ses membres en cherchant, dans le cadre des prescriptions légales, à tirer le meilleur parti possible du lait etc., société coopérative (FOSC no 174 du 10. 09. 2001, p. 7036). Personnes et signatures radiées: Jegerlehner, Heinrich, de Walkringen, à Schelten, vice-président, avec signature collective à deux; Stolz, Joseph, de Uzwil, à Schelten, secrétaire-caissier, avec signature collective à deux; Kammermann, Florian, de Romoos, à Ramiswil (Mümliswil-Ramiswil), président, avec signature collective à deux. Inscription ou modification de personnes: Aegeter, Walter, de Röthenbach im Emmental, à Schelten, vice-président, avec signature collective à deux; Hofmann, Marianna, de Worb, à Schelten, secrétaire-caissière, avec signature collective à deux; Husistein, Beat, de Schwarzenberg, à Schelten, assesseur, sans droit de signature.

Journal no 367 du 31.01.2002
(00328364 / CH-073.5.003.325-2)